

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LUNDI 29 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 31

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 21

NOMBRE DE MEMBRES ABSENTS : 10
AYANT DONNE POUVOIR : 7

Le 29 juin 2026, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué le 23 juin par le président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Cécile UTILLE-GRAND, Jean-Claude GIRARD, Nathalie OUVRARD, Bernard BIOLLEY, Catherine CROZ, Camille MAT, Jean JOVET, Laëtitia LEGUILLOU, Guillaume DESRUES, Chloé CHETELAT, Laurent CHELLE

Les Chapelles : David ALBRIET

Séez : Lionel ARPIN, Christel MAILHE, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Julie MERIE

Tignes : Serge REVIAL, Olivier DUCH

Val d'Isère : Corinne REVERSADE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR

François PERRIER donne pouvoir à Laëtitia LEGUILLOU

Nathalie VILLIEN donne pouvoir à Nathalie OUVRARD

Marie Françoise BOCH donne pouvoir à Jean JOVET

Capucine FAVRE donne pouvoir à Olivier DUCH

Céline MARRO donne pouvoir à Serge REVIAL

Xavier MATTIS donne pouvoir à Corinne REVERSADE

Patrick MARTIN donne pouvoir à Alain EMPRIN

EXCUSES

Villaroger : Alain EMPRIN

Montvalezan : Jacky ARPIN

ABSENTS N'AYANT PAS DONNE POUVOIR

Montvalezan : Magali VINSON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Christel MAILHE est désignée secrétaire de séance

2026-155 ORGANISATION DES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE ETE 2026

Depuis 2020, la communauté de communes de Haute Tarentaise coordonne, soutient et produit une saison culturelle estivale à travers un ensemble de manifestations proposées par les partenaires du territoire ou produites par la collectivité elle-même. Cette saison culturelle est le fruit d'un travail de co-construction étroit avec les 8 communes et les acteurs touristiques et culturels du territoire. En 2025, la CCHT a produit ou co-produit 81 rendez-vous culturels et touché 5 590 participants.

Pour la 2^e année consécutive, la communauté de communes de Haute Tarentaise participe à l'organisation des Journées européennes du patrimoine, événement national qui prend place durant le 3^e week-end de septembre. Cet événement est dédié à la valorisation des patrimoines culturels, matériels et immatériels, considérés de surcroît comme marqueurs touristiques de la destination Haute Tarentaise Vanoise. Sa vocation est de faire découvrir ces patrimoines et ces savoir-faire à un large public, au moyen d'activités inédites ou en ouvrant des lieux insolites. Pour cette nouvelle participation, la commune de Séez a marqué son intérêt pour la manifestation. Ainsi l'événement est produit en étroite concertation avec la commune de Séez qui a participé au choix des artistes et des activités programmées.

La CCHT prend en charge l'ensemble des frais liés à l'événement. Elle est organisatrice de l'événement et, à ce titre, assure l'ensemble de la production de la manifestation.

Le week-end des Journées du patrimoine se déroule les 19 et 20 septembre 2026. Il est précédé par l'opération « Les Enfants du patrimoine » dédié au public scolaire durant la journée du vendredi 18 septembre 2026. L'événement propose des visites, des ateliers et des spectacles pendant les trois journées. L'événement s'adresse tant aux publics locaux qu'aux visiteurs et se veut accessible au plus large public. Certaines activités sont dédiées au jeune public.

La programmation prévisionnelle de l'événement se déroule selon le calendrier suivant :

- Le 18/09 : opération « Les Enfants du patrimoine » avec l'artiste Natacha Rottier dans le cadre de l'exposition « Purple Solstice » à l'hospice du Petit-Saint-Bernard ;
- Le 19/09 : chasse au trésor, visites guidées, activités au Musée Saint-Eloi, spectacle « La Montagne a des oreilles » ;
- Le 20/09 : visites guidées à l'hospice du Petit-Saint-Bernard et à l'église de Séez, spectacle de contes à l'hospice du Petit-Saint-Bernard.

L'ensemble de la manifestation, se déroulant durant 3 jours dans la commune de Séez, compte un budget prévisionnel s'élevant à un total de 7 700 euros.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe de participer à la 43^e édition des Journées européennes du Patrimoine ;
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents s'y rapportant ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Le secrétaire de séance



Yannick AMET

Président

